Avertissements® agricoles Auvergne & Limousin

SPV

ISSN : 0763 - 7756

Attention N'envoyer pas de chèque, attendre les nouveaux tarifs.

Grandes cultures

n°1

Le 23 Janvier 1987

CEREALES	: Bilan de la campagne
COLZA	: Traitement de rattrapage Effectuer des sondages

CEREALES

BILAN DE LA CAMPAGNE

- BILAN

. Implantation difficile à l'automne 1985 avec une levée tardive (sécheresse)

. Cultures claires au printemps

. Retard de végétation important en Avril. Ce retard sera rattrapé très rapidement courant montaison

. Les fortes chaleurs de fin Juin ont limité les rendements (échaudage) particulièrement dans l'ALLIER.

. Les maladies et les ravageurs n'ont pas eu une grande incidence sur les rendements.

- Sur blé

* Piétin-verse : présent dans l'ALLIER (Sologne - Bocage) attaques tardives et superficielles.

* Septoriose : principale maladie du feuillage notamment dans l'ALLIER (Sologne). attaques plus faibles dans les autres départements.
Evolution inquiétante à l'épiaison.
Blocage de la maladie fin Juin (chaleur)

* Rouille brune: apparition tardive sous forme de quelques pustules aux stades 10-5-4 à 11-1.

* OÏdium : rare.

* Pucerons des épis : populations très faibles.

* Cécidomyies : pas de dégâts notables.

- Sur orge

* Rhynchosporiose : peu virulente cette année.

* Jaunisse nanisante : pas de dégâts (absence de pucerons à l'automne 1985).

_ N° de série : [redacted] 533 4°JO 47245
_ SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

1987. n°1 - 19

_ Publication périodique
_ Directeur-Gérant : B. MORIN
_ CPPAP N° 525 AD - Abonnemt Annuel :
_ Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
_ Imprimerie D.R.A.F.

- NOS CONSEILS - COMMENTAIRES

. Pour le Piétin-verse : traitement conseillé notamment dans l'ALLIER sur environ 25 % des parcelles.

- En situations de résistance BMC : prochloraz début Mai (stade 6 - 7)
- Autres zones : BMC au 15/5 (stade 8)

Il est nécessaire de bien cibler les parcelles à traiter. En Limagne, tout traitement fongicide contre le piétin-verse a été inutile.

Dans l'ALLIER, la résistance aux BMC s'étend.

. Pour la Septoriose : Vu les conditions climatiques à l'épiaison, nous avons conseillé d'intervenir particulièrement dans l'ALLIER avec un produit performant à action curative. Cette intervention a été mal valorisée du fait du blocage de la septoriose par la sécheresse.

. Pour la Rouille brune : Aucun traitement n'a été conseillé.

. Les Pucerons des épis : Pas d'intervention cette année.

. Les Cécidomyies : Présence signalée le 6/06. Nécessité de surveiller les parcelles. On peut douter de l'intérêt d'une intervention contre cet insecte.

. Pour la Rhynchosporiose : Intervention pouvant être justifiée courant montaison (présence sur feuilles intermédiaires) notamment dans l'ALLIER.

. Pour la Jaunisse nanisante : Aucune protection insecticide n'a été conseillée à l'automne 1985 (absence de pucerons).

CONCLUSIONS

Les interventions fongicides doivent être de plus en plus raisonnées du fait du contexte économique.

Notre Service pourra vous renseigner sur les risques pouvant se présenter (intérêt du réseau de surveillance), sur les produits (efficacité, résistance...) et aussi dans l'avenir sur la prévision des épidémies.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE MEGAPLUS

Nos essais de comportement nous permettent d'apprécier l'efficacité des produits. Il ne nous est pas possible de préciser l'incidence de la notation visuelle de sélectivité sur le rendement ; ces essais n'étant pas récoltés. Il nous apparaît important de poursuivre le programme d'expérimentation sur ce produit qui amène de nouvelles solutions pour le désherbage des céréales dans la région.

- MOUCHE GRISE : DU NOUVEAU

Pour 1987, une autorisation spéciale d'emploi a été délivrée pour le BIRLANE CE 40 à 1,5 l/ha.

- usage : Mouche grise des Céréales
- application sur le sol à l'éclosion des oeufs avant la pénétration des larves dans les pieds de céréales (donc en préventif).
- utilisation possible du 1er Janvier au 31 Mars 1987.

COLZA

LARVES D'ALTISE ET DE CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Pour les parcelles n'ayant pas reçu une protection "adultes" à l'automne, un traitement de rattrapage est possible afin de limiter les dégâts larvaires, avec un oléoparathion.

Il se réalise :
- pour les larves d'altises : plus de 70 % des plantes infestées.
- pour les larves de charançon du bourgeon terminal : plus de 20 % des plantes infestées.

Dès la fin de cette période de froid, effectuer des sondages sur 50 plantes (fendre les pétioles des feuilles) afin d'intervenir à bon escient.

Un prochain bulletin fera le point.

